

TENNIS CLUB CHAMPITTET – 1009 PULLY



Mesures prises au 3 janvier 2021

Conformément aux nouvelles mesures du Conseil d'Etat vaudois en date du 03.01.21, les activités tennistiques sont à nouveau interdites dès lundi 04.01.21.

Font exception les activités sportives des enfants de moins de 16 ans, sans limitation de sport ni de taille de groupe, à l'exception des compétitions.

Pully, le 3 janvier 2021

Raymond Schlatter
Personne mandatée COVID-19